

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts sur la comptabilité nationale

Dix-septième session

Genève, 22-25 mai 2018

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Rôle des comptes satellites dans la comptabilité nationale**Le compte satellite du tourisme de l'Office central de statistique hongrois****Communication de l'Office central de statistique hongrois¹***Résumé*

Le compte satellite du tourisme peut être utilisé pour mesurer la performance économique générale de ce secteur. Suivant les méthodes et le cadre de la comptabilité nationale, il présente, du côté de la demande, les voyages et les dépenses et, du côté de l'offre, la production de services touristiques, afin de faire apparaître la contribution de cette branche d'activité à l'économie et le nombre d'emplois qui en relèvent. Le présent document donne une vue d'ensemble des résultats qui sont récapitulés dans les publications relatives au compte satellite du tourisme de la Hongrie. La structure des tableaux et la méthode appliquée suivent les recommandations d'organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la Division de statistique de l'ONU, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), afin que les données puissent être comparées à celles d'autres pays, tant dans leur contenu que dans leur mode de présentation.

¹ Établie par Tímea Tóth.



I. Introduction

1. Le tourisme est une branche d'activité importante et en pleine expansion en Hongrie. Il est non seulement une source de revenu, mais aussi un secteur dynamique qui englobe de multiples activités : hébergement, restauration, transports, activités culturelles et récréatives, etc.
2. Ce secteur ne correspond pas à une division classique dans la nomenclature de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) ni dans la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE). Les produits et services touristiques sont hétérogènes et requièrent par conséquent des méthodes statistiques spécifiques. Le compte satellite du tourisme (CST) peut inclure diverses sources de données pour rendre compte des relations intersectorielles. Il permet de réaliser une analyse complète du secteur touristique, y compris les comptes du revenu national et du produit national et les entrées-sorties, en mettant l'accent sur les éléments liés au tourisme (consommation, investissement direct, valeur ajoutée, importations/exportations).
3. La structure des tableaux concorde avec les recommandations d'organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la Division de statistique de l'ONU, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), afin que les données puissent être comparées à celles d'autres pays, tant dans leur contenu que dans leur mode de présentation.
4. Le CST de la Hongrie est établi par l'Office central de statistique hongrois depuis 2004. Les parties prenantes intéressées (organisations internationales compétentes, organismes gouvernementaux et acteurs essentiels du secteur du tourisme) contribuent à son établissement. L'entité administrative qui en est chargée est la section des statistiques du tourisme et des transports, en collaboration avec le groupe de la comptabilité nationale et le groupe de la population active. À l'origine, le Ministère national de l'économie appuyait cette entreprise, mais l'Agence hongroise du tourisme a récemment pris le relais.
5. En 2008, plusieurs changements ont été introduits dans les méthodes de calcul utilisées pour les tableaux. D'une part, la nomenclature NACE Rev.1.1 a été remplacée par la nomenclature NACE Rev.2, d'où des modifications dans le contenu des classes (en raison de reclassements, d'ajouts ou de regroupements). D'autre part, les aspects méthodologiques ont été affinés dans le nouveau Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008 (CST : RCC 2008), mis au point par les institutions mentionnées au paragraphe 3. La nouvelle méthodologie tient compte des changements apportés à la classification et des éléments nouveaux que les États membres ont signalés depuis la présentation des premiers comptes satellites.
6. En 2017, Eurostat a publié des données récapitulatives sur le sujet, notamment les dernières données communiquées par les États membres (pour les années 2011-2014).

II. Interprétation et définitions méthodologiques du compte satellite du tourisme

7. La méthode retenue en Hongrie est fondée sur les lignes directrices recommandées au niveau international RCC 2008, les Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme (RIST 2008) et les manuels communs de l'OCDE et d'Eurostat. Ces recommandations sont mises en application compte tenu des spécificités nationales. Selon les principes actuels, les activités ci-après relèvent du secteur du tourisme : hébergement, restauration, transport (ferroviaire, routier, par voie navigable et par voie aérienne) de voyageurs, location de voitures particulières, agences de voyages, voyagistes et autres prestataires de services de réservation, services culturels, et activités sportives et récréatives. Les services assurés par les installations thermales et les activités auxiliaires de transport sont également liés au secteur du tourisme.

8. Les tableaux correspondent aux recommandations internationales et sont, dans leur quasi-totalité (la série complète en compte 10), reproduits dans le compte satellite du tourisme hongrois. Cependant, faute de sources de données appropriées, il n'a pas été possible d'établir le tableau 9 « Consommation touristique collective par produit et niveau d'administration ». C'est la raison pour laquelle le tableau 8 « Formation brute de capital fixe » est suivi du tableau 10 « Indicateurs non monétaires ».

9. Contenu du compte satellite du tourisme hongrois :

- 1) Demande de tourisme récepteur : dépenses de touristes non-résidents en Hongrie ;
- 2) Demande de tourisme interne : dépenses de tourisme par des résidents hongrois en Hongrie ;
- 3) Dépenses de tourisme émetteur : dépenses de tourisme à l'étranger par des résidents ;
- 4) Consommation touristique intérieure : demande de tourisme interne et récepteur ;
- 5-6) Offre nationale totale et consommation touristique intérieure ;
- 7) Emplois dans l'industrie du tourisme ;
- 8) Formation brute de capital fixe touristique des industries du tourisme ;
- 10) Indicateurs non monétaires.

10. Les indicateurs relatifs au tourisme (part du tourisme dans le produit national brut, recettes budgétaires générées par le tourisme, effets du tourisme sur la création d'emplois) sont intégrés dans le système de comptabilité nationale et dans les indices macroéconomiques. Le terme satellite fait référence à ce lien. Une telle corrélation garantit la cohérence interne des statistiques du tourisme, ce qui permet d'établir des indices de la productivité de ce secteur à court et à long terme.

11. Le CST est un système complexe de statistiques de l'offre et de la demande et un modèle économique. Il faut y intégrer différentes sources de données (enquêtes statistiques primaires, données secondaires fondées sur des opérations antérieures de collecte de données, calculs et estimations) en accordant une attention particulière à leur cohérence, leur fiabilité et leur comparabilité.

12. L'homogénéité des données fournies repose sur l'emploi de termes, de classifications et de méthodes de calcul standard ainsi que sur l'intégration du CST dans le système de comptabilité nationale. Ces facteurs permettent de comparer les données du CST dans le temps et dans l'espace.

13. Des normes internationales telles que le Système européen des comptes 2010 (SEC 2010) et les nomenclatures et classifications économiques (CITI et NACE), de même que la classification correspondante des activités du système hongrois (TEÁOR), ne considèrent pas le tourisme comme un secteur distinct. Les manuels internationaux susmentionnés contiennent des recommandations concrètes sur les secteurs liés au tourisme (voir l'annexe 1).

III. Sources de données

14. Les données utilisées proviennent de différentes sources :

- a) Collecte et analyse de données relatives à l'économie nationale :
 - Données sur la production et la consommation tirées de la comptabilité nationale, données sur les recettes ;
 - Données et indices de base issus du bilan des échanges intersectoriels ;
 - Données sur l'emploi issues des statistiques du travail ;

- Postes relevant du tourisme dans la balance des paiements de la Banque nationale hongroise.

15. Les données de la comptabilité nationale servent de point de départ à l'établissement des indices composites du CST.

b) Collecte classique de données sur le tourisme :

- Données sur le franchissement des frontières par des personnes et des véhicules ;
- Données statistiques sur les activités d'hébergement de type commercial ;
- Données statistiques sur les établissements d'hébergement privés ;
- Données statistiques sur les agences de voyage et les voyagistes.

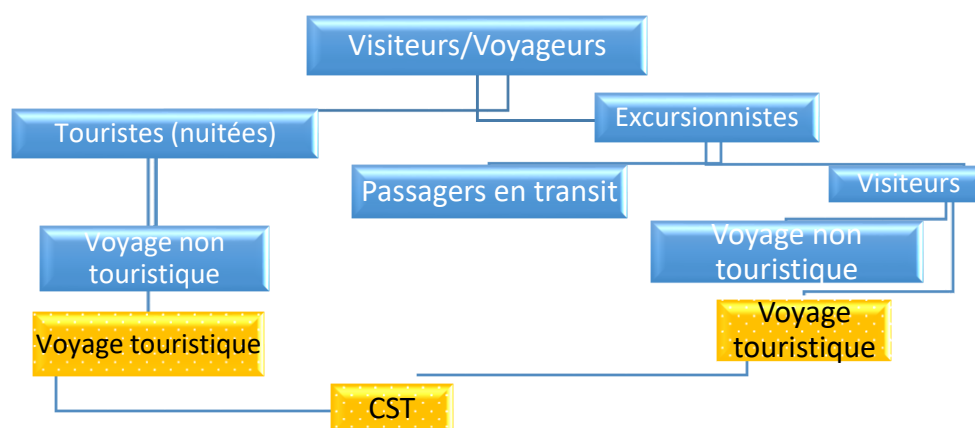
16. Ces statistiques de l'offre servent de base pour étayer les valeurs estimatives intégrées dans le modèle.

c) Enquêtes représentatives sur le tourisme (enquêtes auprès de la population) du côté de la demande :

- Voyageurs internationaux entrants ;
- Voyages à l'étranger de personnes résidant en Hongrie ;
- Voyages dans le pays de citoyens hongrois.

Figure 1

Catégories de visiteurs dans le secteur du tourisme



17. Ces enquêtes sont essentielles pour mettre au point des systèmes de compte satellite du tourisme car elles permettent d'avoir des estimations par groupe de visiteurs (nombre de visiteurs, dépenses, motif du voyage et flux de passagers).

18. En raison de différences méthodologiques, il est néanmoins difficile d'intégrer plusieurs sources de données, d'où la nécessité de remanier les diverses enquêtes. Les écarts constatés découlaient principalement de l'absence de terminologie standard (champ d'application des termes).

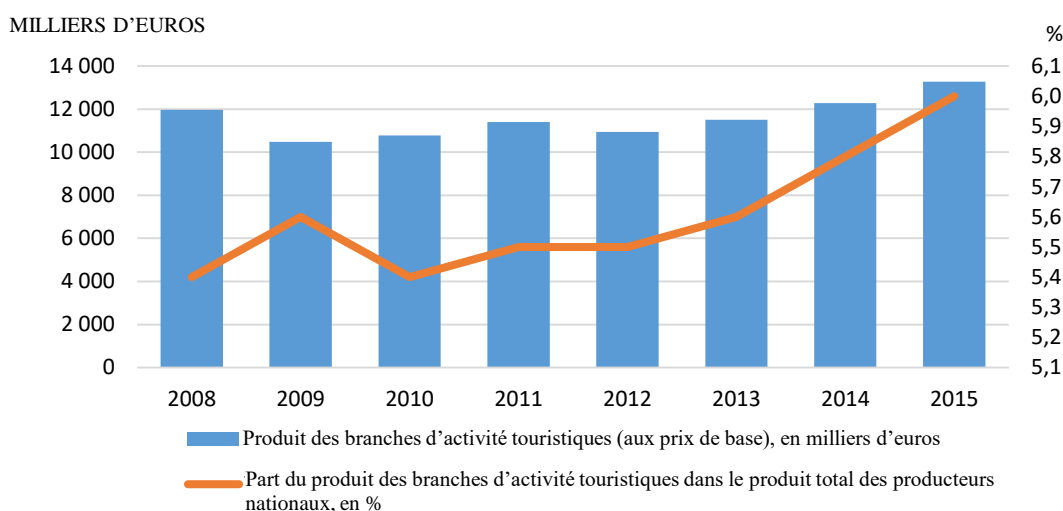
IV. Résultats statistiques

19. Un des objectifs des comptes satellites du tourisme est de calculer les indicateurs économiques clefs applicables à ce secteur. Le produit et la valeur ajoutée peuvent être utilisés pour en déterminer la taille et la contribution économique directe à l'économie nationale. Les tableaux 5 (Comptes de production des industries du tourisme) et 6 (Offre nationale totale et consommation touristique intérieure) du CST suivent la structure de l'offre sectorielle et utilisent la matrice employée pour les comptes nationaux.

20. En 2015, le produit des secteurs liés au tourisme s'est chiffré à 13,3 millions d'euros, en hausse de 8,5 % par rapport à 2014. Cette même année, les secteurs spécifiquement touristiques comptaient pour 6 % dans le produit intérieur brut du pays.

21. Certains des principaux indicateurs de l'offre interne totale et de la consommation touristique interne (au prix d'acquisition) faisant l'objet du tableau 6 sont exposés dans la figure ci-après.

Figure 1
Indicateurs de l'industrie du tourisme en Hongrie



V. Méthode et terminologie utilisées

A. Demande touristique

22. Elle comprend les trois formes de tourisme ci-après :

- Interne – tableau 2a ;
- Récepteur – tableau 1 ;
- Intérieur (interne + récepteur) – tableau 4.

23. On distingue en outre les trois autres catégories ci-après :

- Émetteur – tableau 3 ;
- National – tableau 2a + tableau 3 ;
- International – tableau 3 + tableau 2b.

B. Données sur l'investissement touristique

24. Le tableau 8 (formation brute de capital fixe touristique) est fondé sur des données provenant d'enquêtes sur l'investissement. Il a également été tenu compte dans ce cas de la répartition par secteur. Le travail non déclaré n'a pas été pris en considération dans ce type d'enquête. Les données sur l'emploi couvrent les secteurs liés au tourisme au niveau à trois chiffres de la NACE Rev.2. L'obtention de données se fait grâce à des estimations fondées sur les comptes nationaux et les données de l'investissement (dans la répartition par secteur).

C. Recettes brutes

25. Des données sur les recettes (volume et répartition) engendrées par les fonctions tant centrales que complémentaires ont été nécessaires pour établir les tableaux 5 et 6. Les rapports sur la capacité institutionnelle et les recettes (rapports statistiques intégrés) ont fourni des données primaires pour les estimations requises. Celles-ci contiennent des données sur les fonctions centrales et complémentaires (par exemple des données distinctes pour l'hébergement et la restauration dans le cas de structures d'accueil).

D. Consommation du tourisme

26. Elle peut être déterminée du point de vue de la demande en tant qu'activité individuelle, pour le compte d'un ménage. Toutes les dépenses de voyage directes et indirectes (services complémentaires, emplettes, etc.) sont comptabilisées dans la consommation d'un visiteur. Dans le compte satellite du tourisme, les voyageurs internes et internationaux sont considérés comme les membres d'un ménage se trouvant hors de leur environnement habituel.

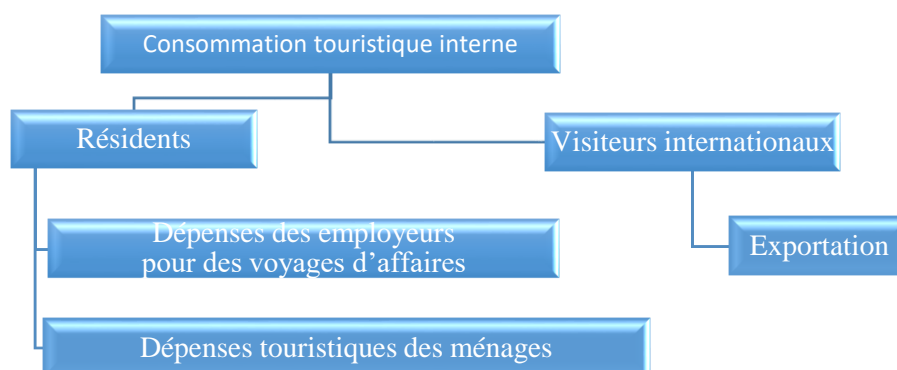
27. La consommation des visiteurs comprend :

- Toutes les dépenses réalisées avant le voyage (tente, matériel de ski, souvenirs, etc.) ;
- Tous les produits, biens de consommation et services acquis pendant le voyage.

28. Dans le cas de biens de consommation durables achetés pendant un voyage et revendus ultérieurement, la consommation touristique sera calculée compte tenu de la marge entre le prix d'achat et le prix de revente.

Figure 2

Consommation du tourisme interne



E. Consommation intermédiaire

29. Des données sur la consommation intermédiaire sont présentées dans les tableaux 5 et 6, où sont consignés les produits intermédiaires utilisés par les services touristiques. Le modèle entrées-sorties permet de déterminer les taux d'utilisation des produits.

F. Comptabilisation des montants versés aux voyageurs

30. L'enquête fournit des données distinctes sur les voyages organisés (de manière intégrée, compte tenu de caractéristiques spécifiques). Les voyages à forfait répondent à différents besoins (hébergement, restauration, transport, etc.). Les coûts imputables aux voyageurs ont été estimés par des professionnels du secteur. Les dépenses totales et les éléments de coût ont fait l'objet d'estimations sur la base des montants versés aux agences de voyage.

G. Effet multiplicateur

31. Un modèle entrées-sorties reposant sur la méthode de Leontief a été utilisé aux fins de l'analyse (données traitées, matrices). L'effet multiplicateur est calculé tous les cinq ans. Selon des spécialistes, les rapports sont relativement stables : les données permettent donc de faire des estimations préliminaires pour un tel intervalle de temps.

32. La part des secteurs spécifiquement touristiques dans le produit intérieur brut est calculée comme suit :

- Directe $b = \frac{\text{PIB du secteur considéré}}{\text{PIB total}}$
- Cumulée – la moyenne des coefficients des secteurs spécifiquement touristiques multipliée par b).

Tableau 1

Liste d'activités caractéristiques du tourisme

<i>RIST/CST : RCC Activités caractéristiques du tourisme</i>	<i>CITI Rev.4²</i>	<i>NACE Rev.2³</i>	<i>Désignation (NACE Rev.2)</i>
1. Hébergement des visiteurs	5510	5510	Hôtels et hébergement similaire
		5520	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
	5520	5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
	5590	5590	Autres hébergements ⁴
	6810	6810	Achat et vente de biens immobiliers propres
		6820	Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués
	6820	6831	Agences immobilières
	6832	Administration de biens immobiliers à forfait ou sous contrat	

² *Source* : Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme (IRTS) – projet de guide de compilation (novembre 2010) – non publié ; annexe 3. p. 130.

³ *Source* : Tableau de correspondances CITI Rev.4 – NACE Rev.2 (<http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regso.asp?Ci=70>).

⁴ Il est à noter que la classe 559 de la NACE sort du champ des statistiques des hébergements tel que prévu dans le Règlement n° 692/2011. Cette classe comprend aussi les résidences d'étudiants, les internats, les foyers pour travailleurs et les voitures-lits.

<i>RIST/CST : RCC Activités caractéristiques du tourisme</i>	<i>CITI Rev.4²</i>	<i>NACE Rev.2³</i>	<i>Désignation (NACE Rev.2)</i>
2. Activités de services de restauration et de consommation de boissons	5610	5610	Restaurants et services de restauration mobile
	5629	5629	Autres services de restauration
	5630	5630	Débites de boissons
3. Transport de voyageurs par chemin de fer	4911	4910	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
4. Transport routier de voyageurs	4922	4932	Transports de voyageurs par taxis
		4939	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.
5. Transport de voyageurs par voies navigables	5011	5010	Transports maritimes et côtiers de voyageurs
	5021	5030	Transport de voyageurs par voies navigables intérieures
6. Transport de voyageurs par voie aérienne	5110	5110	Transport aérien de voyageurs
7. Location d'équipements de transport	7710	7711	Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers
		7712	Location et location-bail de camions
8. Activités des agences de voyage et services de réservation	7911	7911	Activités des agences de voyage
	7912	7912	Activités des voyagistes
	7990	7990	Autres services de réservation et activités connexes
9. Activités culturelles	9000	9001	Arts du spectacle vivant
		9002	Activités de soutien au spectacle vivant
		9003	Création artistique
		9004	Gestion de salles de spectacles
	9102	9102	Activités des musées
		9103	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
		9104	Activités des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
10. Activités sportives et récréatives	7721	7721	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
	9200	9200	Organisation de jeux de hasard et d'argent
	9311	9311	Gestion d'installations sportives
		9313	Activités des centres de culture physique
	9321	9321	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
9329	9329	Autres activités récréatives et de loisirs	
11. Commerce de détail de biens caractéristiques du tourisme, propres à chaque pays	-		